



Ambassadeurs
de la
Jeunesse

L'après-élections municipales en Turquie

L'enjeu du contrôle d'Istanbul

Par *Merve Erol*,

Rédactrice au sein de la Commission Droits de l'Homme

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur

© Tous droits réservés, Paris, Ambassadeurs de la Jeunesse, 2019.

Comment citer cette publication :

Merve Erol,

« L'après-élections municipales en Turquie : l'enjeu du contrôle d'Istanbul »,
Ambassadeurs de la Jeunesse, 17 octobre 2019.

Ambassadeurs de la Jeunesse

31 Rue de Poissy 75005 Paris

E-mail : contact@ambassadeurs-jeunesse.org

Site internet : www.ambassadeurs-jeunesse.org

Sommaire

Introduction - p. 2

Un contexte économique défavorable au pouvoir en place - p. 4

« Qui contrôle Istanbul, contrôle la Turquie » - p. 5

La résurrection de l'opposition ? - p. 7

L'enjeu du vote kurde et le respect de sa décision - p. 9

L'absence des femmes - p. 11

Les élections passent, et se ressemblent. Chaque suffrage est présenté comme étant un test pour le président Recep Tayyip Erdogan, à la tête de la Turquie depuis seize ans. Cependant, l'enjeu de ces élections était particulièrement important. Pour preuve, le président de la République s'est personnellement impliqué dans ces élections municipales qui se sont tenues le dimanche 31 mars 2019, renouvelées le 23 juin pour Istanbul : le président a tenu plus de 102 meetings en l'espace de 50 jours¹. De plus, au fil de ses meetings, il a déclaré que ces élections étaient une histoire de *bekâ*², c'est-à-dire de survie.

Une telle implication démontre bien la crainte d'un vote sanction par les turcs suite à la crise économique qui a durement touché la population. Cependant, il ne faut pas se laisser emporter par une analyse faussée de la situation qui consisterait à proclamer la fin du parti actuellement au pouvoir. En effet, les élections ont été remportées par l'Alliance AKP-MHP avec plus de 51,64% des suffrages, 44,33% rien que pour le AKP³. Si l'on compare ces chiffres avec ceux des élections municipales de 2014, l'AKP n'enregistre pas de réelles pertes : en 2014, le nombre de suffrages exprimés à son égard était de 43,16%⁴.

La nouveauté, en 2019, réside en ce que ces élections municipales ont fait émerger l'opposition de deux alliances⁵ : celle de l'Alliance du Peuple (composée du *Milliyetçi Hareket Partisi*, parti d'action nationaliste) et du *Adalet ve Kalkınma Partisi* (parti de la justice et du développement), parti du pouvoir en place. Face à eux, l'Alliance de la Nation, regroupant le *Cumhuriyet Halk Partisi* (parti républicain du peuple, formation social-démocrate et laïc), et le *IYI Parti* (le bon parti, formation nationaliste et laïque). Ces alliances ont permis à l'opposition de se restructurer afin de parvenir à imposer une alternative crédible au pouvoir en place, ce qui renforce considérablement le jeu démocratique en Turquie.

Le grand absent de ce jeu d'alliance est la formation politique kurde, *Halkların Demokratik Partisi (HDP)*, le Parti démocratique des peuples⁶.

¹ CNN Türk, « Cumhurbaşkanı Erdoğan, 50 günde 102 miting gerçekleştirdi! Finali Bağcılar'da yaptı », 30 mars 2019.

² Sabah, « Başkan Erdoğan: "Bu seçimler bir beka seçimine dönüşmüştür" », 28 janvier 2019.

³ Resmî Gazete (Journal Officiel), Yüksek Seçim Kurulu Kararı, Sayı 30781, 22 mai 2019.

⁴ Resmî Gazete (Journal Officiel), Yüksek Seçim Kurulu Kararı, Sayı 28992, 6 mai 2014.

⁵ CONGAR Kerem, « 31 Mart yerel seçimleri : İttifak partileri toplam 51 ilde işbirliği yaptı », *Euronews*, 19 février 2019.

⁶ BABACAN Nuray, « Partilerin ittifak tablosu », *Hürriyet*, 30 mars 2019.

Cependant, cette absence est à relativiser car le HDP a présenté des candidats dans les villes du Sud-Est⁷, là où la population kurde est majoritaire. Ainsi, le vote de l'électorat kurde fut courtisé par toutes les formations politiques dans les villes à l'Ouest. L'électorat kurde s'est retrouvé *de facto* dans un rôle d'arbitre dans la course opposant les deux alliances. Toutefois, la volonté de l'électorat kurde qui a porté au pouvoir des maires kurdes est sous la menace permanente d'une destitution au profit d'administrateurs, ce qui peut nuire au respect de la volonté populaire exprimée par le biais de ce vote.

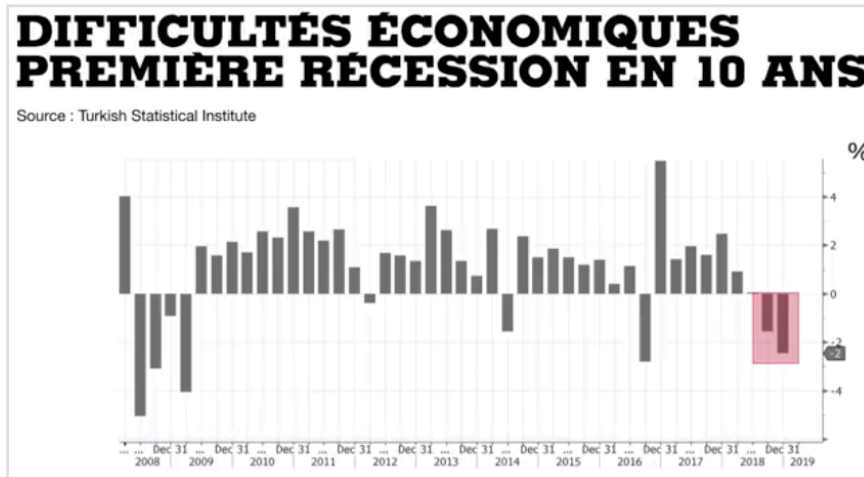
L'autre absence à déplorer est la place des femmes dans les élections municipales en Turquie. Faute d'une loi obligeant la parité entre les femmes et les hommes pour les mandats électoraux, le pourcentage de femmes candidates aux élections municipales n'était que de 7,89%⁸. Ce faible taux de candidates ne traduit pourtant pas la réalité du terrain politique où les femmes jouent un rôle très actif, constituant de véritables réseaux et faisant preuve d'un important militantisme.

⁷ Sözcü, « İl il ilçe ilçe HDP belediye başkan adayları listesi », 12 mars 2019.

⁸ Association KA-DER, « 8.257 Belediye Başkan Adayının Sadece 652'si KADIN », 26 mars 2019.

Un contexte économique défavorable au pouvoir en place

Pour la première fois depuis 2009, la Turquie est entrée en récession⁹. En effet, cela fait deux trimestres consécutifs que la croissance turque enregistre un recul, même si elle termine l'année 2018 dans le positif¹⁰, comme nous pouvons le constater selon les derniers chiffres communiqués par l'Institut turque des statistiques sur la croissance turque en 2018.



Source : France24¹¹.

Ces mauvais résultats sont dus à la crise économique déclenchée par les sanctions prises par les États-Unis, à savoir le doublement des taxes douanières sur l'acier et l'aluminium turcs, afin de faire pression sur l'État turc pour qu'il libère le pasteur Andrew Brunson, accusé d'espionnage militaire et de collusion avec des organisations terroristes¹². L'économie turque ne s'en est par remise. Cela a mis dans l'embarras l'AKP qui a jusque-là construit ses succès électoraux en grande partie grâce aux effets bénéfiques de sa politique sur l'économie du pays. Cependant, pour les élections municipales du 31 mars 2019, le gouvernement n'a pas pu s'appuyer sur ce facteur incontournable de sa rhétorique électoraliste, ce qui lui a été préjudiciable.

⁹ RFI, « La Turquie entre en récession pour la première fois depuis dix ans », 11 mars 2019.

¹⁰ Selon les chiffres de l'Institut turque des statistiques, la croissance turque était de 2,8 en 2018 et de 7,4 en 2017. Certes la Turquie continue d'avoir une croissance dans le positif, cependant ce n'est pas à la hauteur des ambitions turques.

¹¹ DANSETTE Christophe, « Une crise économique se profile en Turquie », France24, 14 mars 2019

¹² BBC, « Pastör Andrew Brunson kimdir : Türkiye-ABD ilişkilerinde kriz yaratan davada hüküm ve tahliye », 12 octobre 2018.

En effet, en une année, la livre turque a perdu 30% de sa valeur¹³. L'inflation a grimpé jusqu'à 25% pour se stabiliser à 19% en mars, grâce aux mesures prises par le gouvernement¹⁴. Par rapport à décembre 2018, les prix ont augmenté de 6,43%, et de 30,97% en rythme annuel¹⁵. Pour apaiser la colère populaire, les mairies ont mis en place des marchés municipaux où les prix ont été divisés par deux afin de permettre aux ménages d'effectuer leurs courses à bas prix par rapport aux marchés conventionnels.

Cependant, toutes ces mesures n'ont pas permis d'apaiser la colère des Turcs qui ont vu les élections municipales comme un moyen de faire entendre leur mécontentement à l'encontre de la politique menée par le pouvoir en place. Ainsi, même si l'Alliance du Peuple a gagné, cette victoire est ternie par la perte de la capitale, Ankara, ou encore des grandes villes comme Antalya, Mersin et Adana. La perte la plus symbolique est celle d'Istanbul puisque le parti au pouvoir se retrouve désormais dépecé du *poumon économique* du pays et de la capitale.

« Qui contrôle Istanbul, contrôle la Turquie »

Istanbul est peuplée de 15 millions d'habitants, dont 10 millions d'électeurs et représente un tiers du produit intérieur brut de la Turquie. Ces chiffres justifient les dires du Président Erdogan : « *qui contrôle Istanbul, contrôle la Turquie* ». Cependant, cette ville ne représente pas que des chiffres. C'est la vitrine de la Turquie moderne. Il s'agit de la ville de départ de la carrière politique du président Erdogan qui multiplie les projets pharaoniques, en dernier lieu l'aéroport d'Istanbul inauguré en avril 2019. Il s'agit de l'un des plus grands aéroports du monde.

Au regard de ses atouts, Istanbul est au centre de tous les enjeux politiques. Ayant fait l'objet d'une lutte féroce, le sort d'Istanbul fut difficilement admis par le pouvoir en place. En effet, lors des élections qui se sont tenues le 31 mars 2019 dans tout le pays, le candidat du CHP - de l'Alliance de la Nation - l'avait emporté.

Alors que l'élection était très serrée avec seulement une différence de quelques milliers de voix, le candidat du pouvoir M. Yildirim s'est déclaré vainqueur et, à ce titre, dans la nuit les panneaux d'affichage ont été tamisés d'affiches du candidat Yildirim et du président remerciant les

¹³ GOFFIN Jehan, « Pourquoi la livre turque est sous pression », L'Echo, 28 mars 2019.

¹⁴ TÜİK, « Mart 2019 Enflasyon Verileri », mars 2019.

¹⁵ Türkiye Cumhuriyet Merkez Bankası, Mart Ayı Fiyat Gelişmeleri, 4 avril 2019.

stambouliotes¹⁶. Dénonçant la manipulation de la part du candidat de l'AKP, le candidat de l'opposition, Imamoglu, a lui aussi proclamé sa victoire¹⁷. Suite à cela a eu lieu une bataille devant le Haut conseil électoral. D'une part, l'opposition réclamait la proclamation officielle des résultats des élections - et donc le sacre de son candidat -, ce qui avait pour conséquence la délivrance de son *mazbata*, document officiel attestant le début du mandat du nouvel élu, d'autre part l'AKP demandait le recomptage des votes nuls - soit plus de 350 000 votes - lesquels pouvant faire la différence dans une élection où le sort de deux candidats était séparé de quelques dizaines de milliers de votes. Le Haut conseil électoral a accordé le recomptage partiel des votes blancs dans certains arrondissements¹⁸ mais cela n'a pas réellement changé la situation, si ce n'est réduire l'écart entre les deux candidats à 13 000 voix. N'acceptant pas ce résultat et arguant des irrégularités massives commises de manière organisée¹⁹, le pouvoir a alors demandé l'annulation pure et simple du scrutin et le tenue de nouvelles élections, ce qui lui a été accordé²⁰.

Dans le Préambule de la Constitution Turque, il est énoncé le principe selon lequel « *vu la suprématie absolue de la volonté nationale, la souveraineté appartient sans conditions ni réserves à la nation turque et qu'aucune personne ou institution habilitée à l'exercer au nom de la nation ne peut enfreindre la démocratie libérale spécifiée dans la présente Constitution ni l'ordre juridique défini en fonction de ses exigences* »²¹. Au sein d'un Etat de droit, il existe une obligation de respecter la volonté du peuple turc. En effet, la souveraineté appartient sans condition à la nation turque. Mais pour l'opposition, en abusant des procédures devant le Haut conseil électoral, le pouvoir en place refuserait de reconnaître la volonté du peuple exprimée dans les urnes.

Le 23 juin 2019, le candidat de l'opposition Ekrem Imamoglu a remporté les élections avec une différence cette fois-ci de plus de 800 000 votes et

¹⁶ Sözcü, « O afişler kaldırıldı », 1 avril 2019.

¹⁷ GÜVEMLİ Özlem, VURGUN Fatma, « Ekrem İmamoğlu: 'İBB Başkanı karşınızda duruyor' », Sözcü, 31 mars 2019.

¹⁸ NTV Haber, « İstanbul'un 15 ilçesinde geçersiz oylar yeniden sayılacak », 4 avril 2019.

¹⁹ NTV Haber, « Cumhurbaşkanı Erdoğan'dan İstanbul açıklaması: Bazıları değil neredeyse bütünü usulsüz », 8 avril 2019.

²⁰ ARMUTÇU Oya, « İstanbul seçimi iptal edildi... YSK kararı 4'e karşı 7 oyla aldı », *Hürriyet*, 7 mai 2019.

²¹ Constitution Turque, adoptée le 18 octobre 1982, promulguée le 9 novembre 1982.

près de 85% de taux de participation²². Cet acharnement de la part de l'AKP pour le renouvellement des élections municipales est certes d'un point de vue politique une erreur stratégique, mais d'un point de vue démocratique, cela renforce la légitimité de l'élection. En effet, la volonté du peuple fut respectée, même s'il a fallu un second tour afin de réduire les suspicions de fraudes. Avec ces nouvelles élections, l'attachement des Turcs à la démocratie est indéniable comme en atteste le taux de participation. Certes, voter est une obligation, cependant il est extrêmement rare de voir une personne sanctionnée suite au manquement à cette obligation. La population turque se saisit de toutes les occasions possibles pour faire entendre sa voix souveraine et veille à ce qu'elle soit respectée.

La résurrection de l'opposition ?

Il faut admettre une chose : les turcs étaient et sont toujours majoritairement favorables à la politique mise en place par le parti au pouvoir, même si aujourd'hui cette affirmation peut être remise en cause en raison des mauvais résultats économiques. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer le fait que l'opposition turque était, jusque-là, très faible et dispersée face à un AKP très fort et fédérateur.

De nombreux Turcs votaient et continuent de voter pour l'AKP, parti symbole de stabilité et de sécurité pour un État qui a souvent vacillé par le passé. En effet, il ne faut pas oublier que la Turquie a fait l'objet de 4 coups d'État dans l'histoire de la République mais aussi d'un coup d'État avorté le 15 juillet 2016²³. De plus, l'AKP se présente souvent comme le seul rempart face à la menace sécessionniste kurde qui fait l'objet d'une guerre entre l'État turc et le PKK, *parti des travailleurs du Kurdistan*, classé comme organisme terroriste par l'État Turc, l'Union Européenne²⁴ ou encore les États-Unis²⁵.

Face à un pouvoir fort, l'opposition était très divisée et ne parvenait pas à proposer une alternative crédible. Il était souvent reproché à l'opposition d'être uniquement dans la critique et dans l'absence d'alternatives. Aidée par une crise économique et un autoritarisme grandissant du pouvoir en

²² ALYANAK Çiğdem, TÜRK TEN Ferdi, BEYAZ Zafer Fatih, « İBB Başkanlığı seçimini İmamoğlu kazandı », *Anadolu Ajansı*, 23 haziran 2019.

²³ RTBF, « Coup d'Etat avorté en Turquie: 265 morts et 1440 blessés, 2839 militaires arrêtés selon le Premier ministre », 16 juillet 2016.

²⁴ Journal Officiel de l'Union européenne, Décision du Conseil du 26 janvier 2009 (2009/62/CE).

²⁵ U.S Department of State, Bureau of Counterterrorism and Countering violent extremism, *Foreign Terrorist Organizations*. Concernant le PKK, la décision a été prise le 10 août 1997.

place, l'opposition s'est restructurée par le biais des alliances. Cette restructuration a relancé le jeu démocratique en Turquie. C'est d'ailleurs grâce à cette entente au sein de l'opposition qu'il a été possible de gagner les grandes villes.

Néanmoins, l'Alliance de la Nation réunissant l'opposition est loin d'être viable. D'abord, le seul et unique but de cette alliance est de contrer le président Erdogan pour le faire chuter. De plus, c'est une opposition hétéroclite, alliant la gauche laïque et les nationalistes. L'absence de la formation kurde traduit un certain malaise au sein de cette alliance. Pourtant, c'est bien grâce à l'absence de candidat kurde que les grandes villes à l'ouest, comme Istanbul, ont pu être conquises par l'opposition.

En somme, affirmer que l'opposition aurait remporté les élections reviendrait à nier le résultat final des élections, à savoir la victoire du pouvoir en place au niveau national. Il convient d'attirer l'attention sur le fait que le peuple turc a pris ce scrutin comme un moyen d'exprimer son mécontentement. De ce fait, ce fut davantage un vote utile visant à exprimer un mécontentement plutôt qu'une réelle approbation du candidat proposé par l'opposition. En somme, le peuple a voté contre la politique mise en place par le président Erdogan et non pas pour l'Alliance de la Nation.

De plus, il convient de relativiser la victoire de l'opposition à Istanbul et Ankara. En effet, même si l'opposition a remporté la mairie, le conseil municipal reste quant à lui toujours entre les mains de l'AKP. La majorité des arrondissements a été remportée par l'Alliance du Peuple. Les maires élus de l'opposition vont devoir composer avec la majorité AKP-MHP au sein des conseils municipaux, ce qui risque de rendre la gestion compliquée. Il est probable que le pouvoir en place transfère les prérogatives du maire au conseil municipal ou encore qu'il baisse les prérogatives à destination des mairies de l'opposition, rendant ainsi l'exercice du pouvoir plus difficile.

Si certains parlent d'une entrave démocratique, l'on pourrait aussi y voir un jeu politique visant à rendre la gestion de ces villes difficiles afin que le pouvoir les récupère lors des prochaines élections municipales. Il est cependant clair que cela relève d'un manque de respect de la volonté populaire. Ce qui constitue une entrave à la démocratie est la menace d'une destitution. En effet, le 3 septembre 2019, le ministre de l'intérieur Süleyman Soylu a déclaré lors d'une conférence de presse que « *si Imamoglu fait son travail, il a toute sa place, mais s'il s'occupe à faire d'autre chose, nous nous occuperons de lui* »²⁶. Suite à cette déclaration, une question se profilait : est-ce que le maire Imamoglu était sous la menace

²⁶ Sözcü, « Soylu'dan İmamoğlu'na: "Başka işlerle meşgul olursan pejmürde ederiz" », 3 septembre 2019.

d'une destitution ? Le 8 septembre 2019, le ministre de l'intérieur a mis fin à cette polémique en disant qu'il n'était pas question d'une telle destitution tant que le maire ne collabore pas avec les entités terroriste²⁷.

L'enjeu du vote kurde et le respect de sa décision

Signe d'une maturité politique, le HDP n'a pas désigné de candidats dans les grandes villes de l'Ouest. De ce fait, le vote de la population kurde fut particulièrement courtisé, et cela par toutes les formations politiques. La ville où les kurdes ont été le plus sollicités fut Istanbul. Le pouvoir, ayant conscience que les kurdes avaient majoritairement votés pour le candidat de l'opposition, a mis en place une rhétorique électoraliste spécifique envers les kurdes.

En effet, M. Yildirim, le candidat du pouvoir, a prononcé le mot « Kürdistan » lors d'un meeting à Diyarbakir, ville du Sud-Est majoritairement peuplé de kurdes²⁸. Ce mot est tabou en Turquie car il est souvent instrumentalisé par les séparatistes pour désigner la région revendiquée. Il a également jeté un froid au sein de l'Alliance du Peuple composée de l'AKP et du MHP, parti nationaliste. M. Yildirim a aussi parlé en kurde lors de ce même meeting et a promis l'ouverture d'instituts où seront dispensés des cours de kurde.

Le 20 juin 2019, soit trois jours avant la tenue de l'élection, une lettre du leader du PKK a été rendue publique. Il s'agit d'Abdullah Öcalan, incarcéré à vie dans les prisons turques depuis 1999²⁹. Dans cette lettre, il appelle à rester neutre dans ces élections, et à ne pas suivre les instructions du HDP qui a pour sa part appelé à voter pour Imamoglu, le candidat de l'opposition³⁰. Cette manœuvre visait à éparpiller le vote kurde, qui a toutefois majoritairement voté pour Imamoglu, mais surtout à faire pencher la balance du côté du candidat de l'AKP. Les résultats des élections étant favorables à Imamoglu, il est aujourd'hui clair que l'instrumentalisation du chef historique du PKK n'a pas pu empêcher la réélection du candidat de l'opposition.

Au-delà de la rhétorique pro-kurde du pouvoir, il s'est très vite posé la question de l'avenir des mairies obtenues par le parti HDP, parti pro-kurde.

²⁷ Euronews, « İçişleri Bakanı Soylu: Ankara ve İstanbul için kayyum söz konusu değil », 8 septembre 2019.

²⁸ T24, « Binali Yıldırım'dan Diyarbakır'da 'Kürdistan mebusu' açıklaması », 6 juin 2019.

²⁹ Anadolu Ajansı, « Teröristbaşı Öcalan'ın avukatlarından 'mektup' açıklaması », 21 juin 2019.

³⁰ JÉGO Marie, « Selahattin Demirtas, le leader des Kurdes de Turquie, appelle à voter Imamoglu pour la mairie d'Istanbul », *Le Monde*, 20 juin 2019.

En effet, dans plusieurs villes du Sud-Est de la Turquie où le HDP a remporté les élections, le Haut conseil électoral a décidé que les maires qui ont été démis de leurs fonctions par décret présidentiel ne recevront pas leur *mazbata*³¹. Ils ne peuvent par conséquent pas entrer en fonction.

Cette manœuvre viole l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme³², l'article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques³³, ou encore l'article 67 de la Constitution turque³⁴. En effet, chaque candidature doit être validée par le Haut conseil électoral avant d'être soumise aux électeurs.

Cependant, une fois élu, ils ont été démis de leur fonction de maire car ils auraient été démis de la fonction publique par décret-loi avant leur élection. Cela viole d'une manière flagrante la volonté souveraine des électeurs et questionne sur le contrôle exercé par le Haut conseil électoral qui valide en amont la candidature pour au final démettre de ses fonctions le maire élu. Il est clair que le Haut conseil électoral aurait du exercer un contrôle plus rigoureux et ne pas accepter ces candidatures si un tel problème se révélait.

Le 19 août 2019, le ministère de l'intérieur a publié un communiqué de presse annonçant la destitution des maires de Diyarbakir, Mardin et de Van, acquises par le parti pro-kurde lors des élections de mars³⁵. Ces maires sont accusés d'appartenance à une organisation terroriste - le PKK - et de propagande terroriste. Il faut savoir qu'en 2016, 28 mairies du Sud-Est ont déjà fait l'objet d'une telle déchéance. Ils ont ainsi été remplacés par des

³¹ Sabah, « KHK ile ihraç edilenlere mazbata verilmeyecek », 11 avril 2019.

³² Déclaration universelle des droits de l'homme, article 21, adoptée le 10 décembre 1948 : « 1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. 2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays. 3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote ».

³³ Pacte international relatif aux droits civils et politiques, article 25, adopté le 16 décembre 1966 : « tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables: a) de prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis ; b) de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs ; c) d'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays ».

³⁴ Constitution turque, article 67, adoptée le 7 novembre 1982 : « Les citoyens ont le droit d'élire, d'être élu, de se livrer à des activités politiques indépendamment ou au sein d'un parti politique et de participer aux référendums, conformément aux règles prévues par la loi. ».

³⁵ Ministère de l'intérieur, « Diyarbakır, Mardin, Van Büyükşehir Belediye Başkanlarının Görevden Uzaklaştırılmasına Dair Basın Açıklaması », communiqué de presse du 19 août 2019.

administrateurs étatiques³⁶. Si pour certains ces décisions vont à l'encontre de la volonté des citoyens, d'autres pointent les impératifs sécuritaires.

L'absence des femmes

Le 5 décembre 1934, le Parlement turc a accordé aux femmes le droit de vote et ce, pour tous les scrutins nationaux. Quatre-vingt-cinq années après l'obtention de ce droit, les femmes restent néanmoins encore sous-représentées sur la scène politique turque. Lors des élections législatives du 24 juin 2018, sur 600 députés, il n'y avait que 104 députés femmes, ce qui ne représente que 17% de l'hémicycle³⁷.

À la différence de la loi française du 6 juin 2000 visant à obliger la présentation d'un nombre égal de femmes et d'hommes lors des scrutins de liste, ou encore la loi du 17 mai 2013 instaurant le scrutin binominal pour les élections départementales, il n'existe pas en Turquie une loi encourageant une telle parité en politique. Cependant, en dépit de cela, le parti pro-kurde HDP a instauré en son sein des quotas pour les femmes, rendant ainsi obligatoire la constitution de listes paritaires. Cette politique a eu des retombées positives dans la mesure où lors des élections municipales de 2019, sur les 43 maires de sexe féminin, il y a eu 24 maires investies par le HDP, 10 maires étiquetées CHP, 6 AKP, 2 indépendantes, et 1 MHP³⁸.

La sous-représentation des femmes en politique n'est pourtant pas révélatrice de la réalité politique du terrain. En effet, les sections féminines des partis politiques jouent un grand rôle lorsqu'il est question de mobilisation électorale. Arpentant sans relâche tous les quartiers de la ville, elles n'hésitent pas à faire du porte à porte afin de convaincre les électeurs réticents. Cette mobilisation féminine est indispensable au rassemblement des électeurs et donc à la dynamique politique du pays. Cependant, ce militantisme des femmes devrait s'accroître et être couronné avec des désignations politiques, ce qui est rarement le cas. Au final, ce sont les femmes qui militent sur le terrain afin que des hommes puissent être élus.

À la suite de ces élections aux allures de référendum « pour » ou « contre » le pouvoir en place, plusieurs questions restent en suspens. Comment va réagir Recep Tayyip Erdogan à cet échec qu'il a provoqué en faisant pression pour le renouvellement de ces élections à Istanbul ? Comment l'opposition peut consolider cette demi-victoire et proposer une

³⁶ Deutsche Welle Türkçe, « 28 belediyeye kayyum atandı », 11 septembre 2016.

³⁷ Association KA-DER, « TBMM Milletvekilleri – Cinsiyete göre dağılım », 2018.

³⁸ Association KA-DER, « 2019 Yerel Seçimlerinde Seçilen 43 Kadın Belediye Başkanları », 2019.

alternative viable et crédible en vue des élections présidentielles de 2023 ?
Est-ce que le pouvoir en place laissera aux maires de l'opposition les
prérogatives et moyens nécessaires à la réalisation de projets pour leurs
villes ?